

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Délibération n°2025/39

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Fanny LAPORTE-CADILLON
 Angélique THELIOL, Sandra TERRACOL

MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal
 LESOUPLE, M Jérôme CANDORET, David CHASSAGNE

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET, Mme Christelle BAUMET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

**Objet : DETR 2026 : RECONSTRUCTION PARTIELLE DE LA DIGUE DE L'ETANG DE
 MASMANGEAS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal nous avions déposé ce dossier en décembre 2024 au titre de la DETR 2025 avec un avis favorable. Néanmoins, au vu de la complexité du dossier nous n'avons pas pu notifier le marché en 2025.

C'est la raison pour laquelle nous représentons ce dossier au titre de la DETR 2026 rubrique 2 : OUVRAGES D'ART « grosses réparations, réfection, reconstructions ou ouvrages d'arts neufs » dont le taux de subvention est de 20 à 50%.

Le plan de financement prévisionnel de l'ensemble de l'opération est le suivant :

Plan de financement prévisionnel 2026

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX HT	219 900,00 €	DETR 50%	121 495,00 €
Maîtrise d'œuvre	23 090,00€	Propriétaires	40 000,00 €
TOTAL HT	242 990,00€	Autofinancement H.T	32 650,00€
TVA	48 598,00€	TVA	41 586,00€
TOTAL TTC	291 588,00€	TOTAL TTC	291 588,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide le plan de financement prévisionnel pour les travaux de reconstruction partielle de la digue de l'étang de Masmangeas,
- Autorise Monsieur le Maire à redéposer une demande de DETR 2026 pour ce dossier,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette affaire.